

BAREME D'HONORAIRES AU 1^{er} JANVIER 2021

TVA 20% COMPRISE

TRANSACTIONS

JUSQU'A 150 000 € : forfaitaire de 8 000 € TTC

ENTRE 150 000€ et 300 000 €: 6 % TTC

AU DELA DE 300 000 € : 5% TTC

BIEN MIS EN EXCLUSIVITE A L'AGENCE AU DELA DE 300 000 €: 4% TTC

LOCATIONS SAISONNIERES

FORFAIT : 20% TTC

Conformément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties (indiquées au mandat de vente), la rémunération sera à la charge des vendeurs.

Nos honoraires comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.



EXCELLENCE IMMOBILIER / 32 AVENUE JEAN JAURES - 83120 SAINTE MAXIME
Tel: 04.94.55.52.55 – Fax : 04 94 55 52 56 – Email : contact@excellence-saintemaxime.com
Site web : www.excellenceimmobilier.fr

Sarl Excellence Immo – Carte professionnelle n°8304 2018 000 029 695 Préfecture du Var – Garantie bancaire QBE France à Paris
Garantie SNPI - Siret : 502 583 461